

Entretien des rues quais et places publiques	3500
Eclairage des rues - d° -	38000
Enlèvement des boues et immondices	30000
Ind ^{te} au Voyer Communal	2500
Salaires des cantonniers de la Voirie Urbaine	41160
- d° - ch. V ^{te} ord ^{re}	10500
Entretien des ch. V ^{te} ord ^{re}	37188
Dépenses diverses	100
fraix généraux (fraix de rôles timb.)	200
Contingents affectés aux ch. G.C.	26683
Contrib. fonds communs p ^r entret. des ch. V ^{te} ord ^{re}	13432
Entretien des ch. vicinaux reconnus	5000
Elargissement des d°	5000
Entretien du dépôt	500
Sub st aux lotissements p ^r entret. éclairage	12000
fête nationale du 14 juillet et autres fêtes	10000
Recensement par le Contrôleur	1500
Honoraires architecte, géomètre, avocats	6000
Dépenses imprévues	12000
Ind ^{te} au garde pour bicyclette	200
Arbre de Noël école maternelle	100
Subvention S ^{te} de Pêche	300
Crat. surveillante cantine	400
Ind ^{te} M et M ^{me} Daré	250
d° Baillavine	200
Atreux facteur	50
Bourses scolaires	200
Entretien du terrain de jeux	750

Total des dépenses 490546 50

Le conseil, vu le budget proposé pour l'année 1932, duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses annuelles ordinaires sont de : 490546 50

Les recettes ordinaires s'élèvent à 89188,50
 Le produit des taxes instituées par la loi du 13 avril 1926 6920. -
 Le produit des 3 journées de prestations 13 jours 19226. -

Total 176700,50 176700 50

Il reste à pourvoir au déficit de

313846 -

Considérant qu'il sera fait face au moyen des impositions ci-après

13 cent	salaires du garde champêtre	9600	
14	assistance aux vieillards	10000	
2	d° familles nombreuses	1500	
2	d° femmes en couches	1500	
5	Chemins Vicinaux	3757	
3	spéciaux ff d°	2254	
	Total	28611	<u>28611 -</u>

Il ressort une insuffisance de revenus de 285235 -
nécessitant une imposition de 373 cent =

Délibère

Les impositions extraordinaires les impositions ordinaires et extraordinaires à comprendre dans les rôles généraux de 1932, sont fixées et votées à nouveau, conformément aux indications contenues dans le tableau ci - contre.

5 cent	ordinaires		
13	salaires du garde champêtre		
14	assistance aux vieillards		
373	insuffisance de revenus		
2	assistances aux familles nombreuses		
2	d° femmes en couches		
5	pour ch. vicinaux		
3	extraordinaires pour d°		
5	remb ^e emprunt 53300 pour égouts		
1	- d° - 12333		écoles
5	- d° - 63789,55		cimetière
2	- d° - 25666		écoles
7	- d° - 60000		place Guichet
14	- d° - 150000		dépôt
68	- d° - 800000		écoles
6	- d° - 65000		parage rue Bourcier
64	- d° - 750000 pour solde écoles, trav ^x div -		
19	- d° - 222000		logement instit, aménagement Mairie

Le Conseil

Total 608

Traitement du garde
Champêtre

Vu les lois du 31 juillet 1907 et 5 avril 1884,
Délibère ce qui suit :

Il est voté une imposition extraordinaire de 13 cent par franc au principal des contributions pour le traitement du garde champêtre de la Commune d'Orsay pendant l'année 1932.

Rue de Lozère.

Monsieur Vilain, conseiller Municipal exprime le desir que la commission des travaux examine l'état actuel de la pompe près du lavoir, rue de Lozère, qui présente des dangers au point de vue de la salubrité. M. le Maire promet de faire le nécessaire.

Assistance aux Femmes en Couches.

31 Août 1931

Madame Louise Angèle Pèze, femme Muller, domiciliée à Orsay, 68 rue de Lozère, depuis 40 ans, ayant déjà 3 enfants de 8, 6 et 4 ans, ayant son domicile de secours à Orsay, admise en 1^{ère} partie.

Assistance aux Vieillards

31 Août 1931

Monsieur François Marie Richard, domicilié à Orsay, 51 rue de Versailles, depuis 1892, né le 19 février 1858 à Abbaret (Loire Inférieure), malade dans l'impossibilité de travailler, ayant son domicile de secours à Orsay, admis en 1^{ère} partie.

Allocations Militaires

Le Conseil donne un avis favorable à deux demandes d'allocation militaire pour soutien indispensable de famille, présentées par M^{me} Dufon Georges et M^{me} Guinaite Marcel. Refusée la demande présentée par M^{me} Simard.

Handwritten signatures and names including: Simard, Demarcel, Lemaire, Vilain, and others.

Séance du 5 octobre 1931.

Du Mercredi 30 septembre 1931 - Convocation du Conseil Municipal pour le lundi 5 octobre 1931, à 20 heures 30, pour y délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Signature of the Mayor (Maire).

L'an mil neuf cent trente et un, le lundi 5 octobre
à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal se
sont réunis à la Mairie d'Orsay, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de M^r Pierre Dumaraud
Maire.

Étaient Présents: M^r Dumaraud Maire:

M^m Cadot, bevasseur, Marotte, adjoints:

M^m Leroux, Lemerle, Blondel, Vilain, Demouchy, Bertrand
Guillemard, Piérost, Lefèvre, Chouveau, Guy, Dreux, Dupré
Hermabessière, Dumas.

Absents excusés: M^m Delbès, Steveim.

Assistait également à la séance, M^r Colin, architecte de la Com^m.
Le conseil choisit pour secrétaire M^r Chouveau, lequel
fait lecture du procès verbal de la précédente séance,
qui est adopté à l'unanimité sous les réserves suivantes
de M^r Dreux. "Après des observations de M^r Dreux au sujet
" de l'emplacement des logements d'instituteurs et une proposition
" d'achat de terrain. M^r le Maire met aux voix la dite proposition
" qui est repoussée par 17 voix contre 1."

Le conseil donne acte à M^r le Maire de diverses corres-
pondances dont il vient de donner lecture.

M^r le Maire présente au conseil un mémoire de la Commission
des Ardoisières d'Angers 170 Quai Jemmapes à Paris, s'élevant
à la somme de 3267^{fr} 20, pour la fourniture de lavabos pour
les nouvelles écoles d'Orsay. (vote la dite somme) à prélever sur les
fonds libres de l'exercice en cours.

Le conseil, autorise M^r le Maire d'Orsay à passer un marché
de gré à gré avec la Commission des ardoisières d'Angers,
pour la somme ci-dessus: ces fournitures étant une spécialité.

Sur la proposition de M^r Hermabessière, le conseil décide
la création de 1 panneau administratif et de 1 panneau
électoral à la ferme de Mondétour,

les concessions de 15 ans étant épuisées dans le cimetière.
Sur la proposition de M^r Dreux le conseil, décide de
fréquenter les nouvelles concessions de 15 ans dans la
partie située le long du mur du côté de la rue de
la Prairie des Hés. (sur 4 rangées).

Il demande également l'étude immédiate du
relevage des fosses communes.

Conformément à l'art 3, de la loi du 27 juillet
1931, modifiant la taxe sur les chiens en 2

Correspondances.

Note de Crédit
Marché de gré à gré avec la
Commission des ardoisières
d'Angers.

Orsay le 15 octobre 1931

le 17 octobre 1931

Panneaux, électoraux et administratifs.

Concessions de 15 ans dans
le cimetière d'Orsay.

Grâce sur les chiens

15 octobre 31

29 octobre 31

- 1^{er} Catégories au lieu de 3. C'est à dire : chiens d'agrément et chiens de chasse
- 2^{es} chiens de garde

Le Conseil, fixe ainsi qu'il suit pour l'année 1932. la taxe sur les chiens.

- 1^{ère} catégorie: chiens d'agrément et de chasse 20^{fr}
- 2^e catégorie chiens de garde 5^{fr}

Au la demande de M^r Colin architecte de la Commune le conseil, décide l'achat de 6 filleuls argentés pour la cour des écoles des garçons, à prélever sur les fonds libres de l'Exercice en cours. (Prix prévu : environ 80 l'un)

M^r Drain demande que l'on commence à défricher la Prairie des Hés par la plantation de quelques arbres. Le Conseil renvoie à l'étude cette question ^{à l'étude de} la commission des chemins et des travaux (convoquer M^r Demouchy). Ces commissions devront étudier également la plantation d'arbres autour du nouveau lavoir.

Le Conseil désigne ainsi qu'il suit la formation du bureau électoral pour les élections au conseil Général du 18 octobre 1931.

- de 8 heures à 10 heures: M M^r Dumaraud, Dumas, Lefèvre
- 10 - à 12 - Lemercle, Marotte, Bertrand
- 12 - à 14 - Priost, Levasseur, Demouchy
- 14 - à 16 - Chouvenin, Guy, Dreux
- 16 - à 18 - Blondel, Cadot, Guillemard.

Le Maire présente au conseil un devis supplémentaire établi par M^r Colin architecte de la Commune, à la suite de l'adjudication du 5 septembre dernier, concernant l'aménagement des anciennes classes en logements pour les instituteurs et les institutrices: ce devis ayant été établi en 1927.

l'adjudication n'a pu être attribuée qu'avec une majoration de 96309,60.

Le conseil, après avoir entendu cet exposé, invite M^r le Maire, à demander à Monsieur le Préfet de Seine et Oise de bien vouloir transmettre à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique la demande de subvention sur la majoration ci. dessus s'élevant à la somme de

96309^{fr}, 60

15 octobre 31
17 octobre 31

Bureau électoral
pour les élections au
Conseil Général du
18 octobre 1931 -

Demande de subvention
aménagement des
anciennes classes en
logements pour les
instituteurs et institutrices.
15 octobre 31

20 octobre / 31
 Marche de gré à gré
 avec la S^{te} A^{me} d'éclairage
 par le gaz et l'électricité
 pour de nouveaux candélabres
 pour éclairage des rues
 hors de crédits

Demande Guillemard

Proposition pour les
 Répartiteurs

Envoyé le 15 octobre 1931
 Reçu le 19

Suite à la délibération du 20 juin 1931, pour la pose de
 nouveaux candélabres pour l'éclairage des rues.
 Le Conseil, autorisé M^r le Maire à passer un marché de
 gré avec la S^{te} A^{me} d'éclairage par le gaz et l'électricité à
 Falaiseau pour le montant du devis s'élevant à la somme
 de 6305 francs, et vote la dite somme à prélever sur les
 fonds libres de l'exercice en cours.

M^r Guillemard demande la pose d'un bec de gaz
 route de Versailles en face la Maison de la mère à M^r Bouthier
 renvoyé à l'étude de la Commission du gaz.

La loi sur l'organisation Municipale, portant art. 61, que le
 Conseil Municipal dresse chaque année, une liste contenant un
 nombre de noms doubles, de celui des répartiteurs, à nommer
 tout proposés à l'unanimité :

- Titulaires de la C^{me} : M^{rs} Beroux propriétaire à Orsay
- Ollivier - d^o -
 - Dreux - d^o -
 - Guy - d^o -
 - Feltier Ernest - d^o -
 - Galand Eugène - d^o -
- Titulaires hors la C^{me} :
- Isambert - d^o - à Falaiseau
 - Hou - d^o - à Gif
 - Bouteille - d^o - à Villejust
 - Guillemin Théophile à Falaiseau
- Suppléants de la C^{me} :
- Souffray - pp^{re} - à Orsay
 - Vilain - d^o -
 - Feltier Athanase - d^o -
 - Bejeore Octave - d^o -
 - Pérot René - d^o -
 - Duvaun Ernest - d^o -
- Suppléants hors la C^{me} :
- Meslé pp^{re} à St Jean de Beauregard
 - Dugué Louis pp^{re} à Bures
 - Fetit - d^o - à Villebon
 - Noël - d^o - à Bures

Association syndicale
 Les Jardins d'Orsay.
 égouts

Envoyé le 15 octobre 1931
 Reçu le 23 octobre 1931

M^r le Maire donne connaissance au conseil de la
 demande du Directeur de l'association syndicale
 "Les Jardins d'Orsay" tendant à obtenir l'autori-
 sation d'établir une canalisation d'égout dans
 la Prairie des Isles, pour permettre l'assainis-
 sement du lotissement.

Le conseil, délibère :
donne un avis favorable à l'autorisation sollicitée
à la condition :

- 1° qu'un contrat régulier de constitution de servitudes soit établi par M^e Pinoy notaire à Orsay.
- 2° que l'entretien de la servitude incombera à l'association syndicale jusqu'au jour où la Commune aura reconnu les voies du lotissement, et qu'à ce moment la commune devra assurer l'entretien de la canalisation.
- 3° que la commune aura le droit de branchement sur la canalisation à établir, mais à la condition de ne déverser que des eaux de drainage du sous sol à l'exclusion des eaux superficielles qui continueront à être évacuées par fosse.
- 4° l'association syndicale se chargera de tous les travaux à ses risques et périls et à ses frais exclusifs; elle devra se pourvoir de toutes autorisations nécessaires au point de vue du service hydraulique.

Entretien de la
rue de Bozère : égouts

travaux le 15 octobre 1921

par le _____

M. le Maire donne connaissance au conseil d'un rapport du service hydraulique conduisant à ce que le dossier des travaux de l'égout de la rue de Bozère soit complété par une évacuation directe à l'Yvette, sans déversement dans le rû du Guichet.

M. le Maire ajoute qu'il a obtenu de l'association syndicale "Le Petit chez soi" un accord pour l'établissement à frais communs de 2 canalisations allant de la rue de Bozère à l'Yvette et empruntant la rue Bossuet, la rue Florian partie de la rue Lamartine et la rue Montaigne.

Il indique que sous ces rues seraient établies, au titre de la loi du 15 mars 1928 (avec 50% de subvention) des canalisations en tuyaux de 0,50 qui serviraient : d'une part à évacuer les eaux de l'égout communal de 0,30 sous la rue de Bozère; et d'autre part à prendre les eaux des parcelles du lotissement. Enfin, M. le Maire fait connaître que la dépense qui résulterait de cet accord avec la commune serait de 25000 francs environ; que d'autre part la totalité de la dépense de l'égout

de la rue de Bozère ayant été votée, sans tenir compte de la subvention pouvant être allouée, il n'y a pas lieu de voter une nouvelle somme, la subvention qui sera accordée d'ici avant d'une façon certaine —

25 000 francs.

Le conseil délibère, donne son accord au sujet de la participation de la commune pour 50% dans le montant des travaux à exécuter, sous les rues du Petit chez soi et de la Prairie, sous réserve de l'obtention par les associations syndicales d'une subvention de l'Etat, égale à la moitié de la dépense. Autorise M^r le Maire à passer une convention ferme avec les associations intéressées et l'autorise également à retourner à la Préfecture le dossier de l'égout de la rue de Bozère, complété par la présente délibération.

Ruisseau de Corbeville

canalisation du ruisseau

Vote de crédits

marché de gré à gré

16 octobre 31

M^r le Maire présente au conseil un devis de M^r Saudres concernant la canalisation du ruisseau de Corbeville et s'élevant à la somme de 3 200 francs.

Le conseil, vu le rapport de la Commission des travaux et des eaux, accepte ce devis.

Vote la somme de 3 200 fr à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Autorise M^r le Maire à passer un marché de gré à gré avec M^r Saudres pour l'exécution de ces travaux.

M^r le Maire donne connaissance au conseil d'une lettre de M^r Jussanne du 13 août 1931.

Il dépose sur le bureau le dossier de classement qui a été préparé en exécution de la convention passée entre la commune d'Orsay et M^r Jussanne.

Le Conseil,

Considérant que M^r Jussanne a satisfait à toutes les obligations qui lui ont été imposées,

Délibère;

Demande le classement des voies du Parc de la Facaterie dans la voirie urbaine communale.

Demande à M^r le Préfet de bien vouloir ordonner les formalités d'enquête sur le projet de classement.

Classement dans la

voirie Urbaine publique

des voies du lotissement

du Parc de la Facaterie

16 octobre 31

Employés de la Mairie Comme suite à l'ouverture du nouveau groupe scolaire depuis le 1^{er} octobre dernier.

Création d'emplois M^r le Maire propose au conseil la création d'un
 Vote de crédits 1^o emploi de concierge, qui sera chargé de
 Envoyé le 16 octobre 31 1^o Chauffage des écoles par le calorifère.
 Reçu le 20 octobre 31 2^o Entretien des cours et des W.C., écoles et W.C. publics
 et du pourtour de la Mairie

Surveillance de la lumière des écoles, Mairie, caves
 - d' - de l'Eau des lavabos, case au charbon
 Ouverture et fermeture des Portes des Ecoles et de la Mairie
 et assurer la Permanence d'Incendie.

Pour cet emploi, le conseil vote la somme de
 700 francs par mois, logé, chauffé et éclairé,
 à prélever à l'art. 40 du budget additionnel de 1931.
 2^o un emploi de femme de ménage, chargée des
 balayage des écoles, de la Mairie, des escaliers et du
 Hall, allumage des feux écoles des filles 2 classes
 mairie, de la surveillance des filles à la cantine
 scolaire etc - suivant attributions en accord avec
 M^r le Maire et les parties prenantes

Pour cet emploi le conseil vote la somme de 400 fr.
 à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours -
 et vote la création de ces deux emplois rendus
 nécessaires pour l'ouverture des nouvelles écoles,
 à partir du premier octobre 1931.

Demande d'augmentation M^r le Maire donne lecture d'une lettre des
 Secrétaire de la Mairie Secrétaires de Mairie, demandant une augmenta
 Secrétaire adjointe tion de traitement, motivée par le départ de
 Envoyé le 16 octobre 31 M^{lle} Galzin employée suppl^{ée}. Les 2 secrétaires s'en-
 Reçu le 20 octobre 31 gagent à assurer le service à eux deux.
 Le conseil, vote la somme de 125 fr par mois
 à M^r Augenard, 100 francs par mois à M^r
 David, à partir du 1^{er} octobre 1931.

Demande d'augmentation M^r le Maire donne lecture d'une demande
 du Garde Champêtre. d'augmentation présentée par le Garde
 Envoyé le 16 octobre 1931
 Reçu le 20 octobre 1931

Le conseil vote la somme de cent francs
 par mois à titre d'indemnité de risques
 professionnel à cet agent à partir du
 1^{er} octobre 1931, à prélever sur les fonds
 libres de l'exercice en cours.

Projet d'élargissement
à 10 m du chemin
rural n° 24.

Vote de crédits
16 octobre 31
20 octobre 31

Marché de gré à gré
Curage du ruisseau
Le Val l'Éuze
Vote de crédit
+ à passer un marché de gré à gré
avec M. Sandres: vote la somme
de 9000 francs à prélever sur les
fonds libres de l'exercice en
cours.
16 octobre 31
5 novembre 31

Savoir de l'Yvette
16 octobre 31

Presbytère
16 octobre 31
20 octobre 31

Public signal

Lettre Moncarrie
16 octobre 31
20 octobre 31

Le Conseil
confirmant sa délibération du 3 mai 1930, vote
la somme de 16500 francs pour le paiement
d'acquisition de terrains à M. Agassant et
Bechantre, cette somme n'ayant pas été encore
utilisée, et ayant été annulée en fin d'exercice
à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours.
Le Conseil décide de charger des travaux M. Sandres
aux conditions énumérées dans son devis du 10
octobre 1931. et en tenant compte du profil en long
qui va être dressé par M. Exelbes.
Ces travaux sont dès à présent estimés à environ
9000 francs. Le travail devra être fait, suivant les
règles de l'art et M. Sandres devra employer autant
que possible les chômeurs du pays: autorise M. le Maire
Le conseil décide la construction d'un lavoir dans
l'île de l'Yvette conformément aux plans et devis
présentés par M. Colin, architecte de la Commune.
Invite M. le Maire à rechercher d'urgence les
moyens financiers pour parer à la dépense,
même pour 49000 francs environ.
Le conseil approuve la démolition du mur de
cloture ^{du presbytère} et est d'avis d'établir une clôture provisoire
en grillage mécanique, la plus économiquement
possible. Dépense à prendre sur les frais d'entretien
des bâtiments communaux.
Le conseil, accepte la somme de 1000 francs offerte
par M. Lambert pour l'achat de la grille, du
presbytère.
M. le Maire donne lecture d'une lettre de la Maison
Delahaye pour la pose de plaques de signalisation
gratuite, le conseil renvoie cette question à l'étude
de la commission des chemins.
M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Mon
carrie, demandant une subvention pour l'aider
à faire continuer les études de son fils, à l'école
de Palaiseau.
Le Conseil vote la somme de 150 francs en
titre de secours à M. Moncarrie à prélever
sur les fonds libres de l'exercice en
cours.

Assistance aux
femmes en couches
16 octobre 31

M^{me} Bernard Marie Angeline f^{me} Lepicoufle, domiciliée à Orsay 26 rue Buffon, ayant déjà 2 enfants âgés de 3 et 1 an, ayant son domicile de secours à Orsay, admise en 1^{ère} partie.

M^{me} Hardy Germaine f^{me} Carpentier, domiciliée à Orsay 24 B^d Dubreuil, ayant déjà 3 enfants en bas d'âge, ayant son domicile de secours à Orsay admise en 1^{ère} partie.

Assistance aux
familles nombreuses
16 octobre 31

M^{me} Haudrechy Louise Julia, domiciliée à Orsay depuis 8 mois et précédemment à Créteil de septembre 1929 à Janvier 1931, ayant 3 enfants âgés de 3 ans 1 an et 2 mois, ayant son domicile de secours à Créteil, admise en 2^e partie.

M^{me} Margot Catherine V^{ve} Guignot, ses enfants s'étant engagés à verser 120 francs par mois. Demande rejetée.

Les époux Jolivoay, admis dans la séance du Conseil du 28 Juillet 1931, à l'assistance aux Vieillards. Cette admission ayant — donné lieu à une enquête supplémentaire, il résulte de cette enquête qu'il y a lieu de leur retirer purement et simplement l'assistance.

Le Conseil se rangeant à l'avis des enquêteurs retire l'assistance aux époux Jolivoay.

Allocations Militaires
16 octobre 31

Le conseil donne un avis favorable à la demande d'allocation pour soutien indéfectible de famille présentée par M^{me} Hardoin Cécile Léontine V^{ve} Savigny domiciliée 75 rue de Bogère.

Cession de terrains
M^e Borin à la
Commune pour
les réservoirs à eau
Vote de crédits
et autorisation de
passer acte
16 octobre 31

Le conseil décide d'accepter la cession par M^e Borin des terrains nécessaires à l'édification des deux réservoirs d'eau de Mondétour, à raison de 1 franc le m². Autorise M^e le Maire à signer et à passer tous actes chez le Notaire et à tout autre endroit.

Vote la somme la somme de 3600 francs pour cet achat et pour les frais d'actes, à prélever sur les fonds libres de l'excédent en sous. Demande à Monsieur le Préfet de bien

vouloir ^{faire} déclarer d'utilité publique l'achat de ces terrains, pour l'alimentation de la ville en eau potable.

(Signatures)
 Dumarand, Cadot, Levasseur, Marotte, Beroun, Delbès, Vilain, Bertrand, Guillemard, Picoost, Lespère, Chouvenin, Guy, Dreux, Dupré, Hévenin, Bernabessière, Dumas, A. Brunet, P. Griest, G. Dumas, J. Dumas

Séance du 24 octobre 1931

Du mardi 20 octobre 1931,
 Convocation du Conseil Municipal pour le samedi 24 octobre 1931 à 20 h. 30, à la Mairie pour y délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour.

Le Maire,

(Signature)
 Dumarand

Le vendredi neuf cent trente et un, le samedi 24 octobre à 20 heures 30, les membres du conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'Orsay, lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Pierre Dumarand Maire.

Étaient Présents: MM^{rs} Dumarand Maire, Cadot Levasseur, Marotte adjoints. Beroun, Delbès, Vilain Bertrand, Guillemard, Picoost, Lespère, Chouvenin Guy, Dreux, Dupré, Hévenin Bernabessière, Dumas
 Absent excusés: MM^{rs} Lemerté, Blondel, Demouchy
 Le conseil choisit pour secrétaire M. Guillemard, lequel fait lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Mussier demandant que le remontage et l'entretien des pendules des écoles soient donnés à l'abonnement, au prix de 400 francs par an. Cet abonnement comprendra, le remontage des 11 pendules, toutes réparations à la charge de M. Mussier, sauf

Le ctte Mussier

1 octobre 31

5 novembre 31

accident, le conseil, donne l'abonnement à M^r Murrier, vote la somme de 400 francs par an à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1931

lotissement Le Coteau le conseil, vu le dossier d'aménagement garantie communale, déposé par l'association syndicale autorisée du lotissement Le Coteau, en vue d'obtenir une subvention de l'Etat et un prêt de la Caisse Départementale, pour l'aménagement de ce lotissement; Considérant que rien de s'oppose et ce que la garantie demandée soit accordée donne un avis favorable à la demande présentée par cette association, vote à cet effet une imposition éventuelle de 200 centimes étant entendu que cette demande se confond avec celle précédemment votée le 10 décembre 1929. pour la Villa des deux Gares.

Adjudication des ordures ménagères le conseil renvoie en commission plénière l'étude de l'adjudication des ordures ménagères.

Achat d'arbre le conseil renvoie en commission plénière l'étude de l'achat d'arbres, lavoir et place des écoles.

Lavoir et place des écoles le conseil, désigne M^r Beroux, pour faire partie de la commission chargée de dresser la liste électorale, et M^{rs} Lefèvre et Priéost, chargés de juger les réclamations qui pourraient se produire.

Nomination d'une commission de classification des évaluations foncières propriétés non bâties. le conseil, désigne pour faire partie de la commission des classificateurs pour la révision des évaluations foncières, propriétés non bâties.

Citulaires: Propriétaires ruraux

M ^r Agassant Emile prop ^r à Orsay	
Guillemard Georges — d. —	
Duvalon Ernest — d. —	
Duquie — Bures	
Isaumbert — Palaiseau	
Bottineau assujettis à la cédule des bénéficiaires agricoles à Orsay	
Lefèvre André — d. —	
Montgaumet Emile — d. —	
Guillemin — Palaiseau	
Masseria — Mercoussis	

Suppléants: Propriétaires ruraux
 Guillemin Fernand à Orsay
 Lorient Eugène — d° —
 Marchand Georges — d° —
 Godin Villejust
 Dupré — d° — Courtabœuf
 Macé Henri assujettis à la cédule des bénéficiaires agricoles à Orsay
 Macé Eugène — d° —
 Picur Georges — d° —
 Huc à Gif
 Meslé à St Jean de Beauregard

achat de brosses à dents
 Ecole Maternelle
 2 octobre 31
 5 novembre 31
 L'avis sur l'Yvette
 adjudication
 2 octobre 31

Le conseil vote un crédit de 70 francs pour l'achat de brosses à dents p^r les enfants de l'Ecole Maternelle à prélever sur l'art 94 de l'exercice 1931. (Dépenses imprévues)
 Comme suite à la délibération du 5 octobre 1931 invitant ^{M. le Maire} à rechercher les moyens financiers pour parer à la dépense pour la construction d'un lavoir sur l'Yvette. (Devis s'élevant à 49257⁺64)
 Vu la situation financière en date du 16 octobre 1931 établie par M. le Receveur Municipal qui fait ressortir des fonds libres plus que suffisants.
 Le Conseil, décide de faire une adjudication fixée au 9 novembre 1931 à 10 heures et désigne M. M^{rs} Guy et Lemerle conseillers Municipaux pour assister M. le Maire à cette adjudication
 Vote la somme de 49257⁺64 à prélever sur les fonds libres de l'exercice en cours après approbation de M. le Préfet de Seine et Oise.

Publi-Signal
 2 octobre 1931
 10/12 1931

Le Conseil, autorise M. le Maire à signer un traité de concession avec la Société Publi-Signal 94 rue St Lazare à Paris pour la pose de 15 panneaux de signalisation choisis aux emplacements d'accord avec la Commission Municipale.
 Le Conseil, vu le rapport présenté par M. Delbès, géomètre, concernant l'aménagement supplémentaire du terrain de jeux

Aménagement du terrain de jeux
 3 octobre 31
 7 novembre 31

par l'ensemencement en gazon d'une superficie de 6500 mètres et ~~la~~ la pose de ma-
chefer pour permettre de faire 2 baskets
Le conseil autorise M^r le Maire à passer
un marché de gré à gré avec M^r Broquet
entrepreneur à Chauny (Aisne) pour la somme
de 9875 francs

Note la somme de 9875 fr. à prélever à l'article
116 (Aménagement de la Prairie des Hés),
Terrain de Jeux.

Comme suite à la délibération du 11 avril 1931
^{par laquelle} ~~sur~~ la commune s'est engagée à prendre ^{à charge} 50% de
la dépense ~~pour~~ la refectioin du trottoir Picault
Le conseil vote la somme de 700 francs à prélever
sur les fonds libres de l'exercice en cours.

Le Conseil vote la somme de 150 francs pour sa
participation à l'éclairage des rues du Parc d'Orsay

Le conseil vote la somme de 100 francs pour enlève-
ment des ordures pour la période des novembre et
décembre 1931 à prélever à l'art. 98 ter (Indem-
nités aux lotissements ^{pour} entretien et éclairage des rues)

Le conseil ajourne la décision définitive
sur le classement des voies du Parc d'Orsay
2^e partie, jusqu'au jour où une entente
sera réalisée avec les propriétaires de la 1^{ère}
partie et avec ceux de la 2^e dont les trottoirs
restent à faire. M^r le Maire donne l'assurance
que tout le possible sera fait pour abréger ce délai.

Le conseil décide que la fête du 11 novembre
sera célébrée comme les années précédentes.

Le Conseil vote la somme de 1200 francs
pour une fête du cinquantième de
l'école laïque qui sera célébrée le 29
novembre 1931 - à prélever à l'article 89
(fêtes du 14 juillet et autres fêtes publiques) -

Le conseil accepte de prendre à sa charge
l'éclairage du chemin 24 et du chemin rural
n° 25
(2 lampes étant posées sur les chemins
communaux par M^r Collet -) sous réserve

de révision de ce traité du jour où le gaz
sera installé. Cette dépense sera à prendre
à l'art 116. (Ind^{em} aux lotissements ^{pour} éclairage)

Parc d'Orsay

2^e partie.

Vote de crédits

Envoyé le 2 octobre 1931

Reçu le

Parc d'Orsay

2^e partie

Eclairage et enlèvement

des ordures

Envoyé le 2 octobre 31

Reçu le 6/11

31

Parc d'Orsay

2^e partie

Classement des

voies

Fête du 11 novembre

Fête du 29 novembre

Cinquantième de
l'école laïque

Chemin 24.

Eclairage.

app. le 7 novembre 31

Projets d'ouverture de voies urbaines aux abords de la Gare d'Orsay ^{pal} en date des 23 août 1920 et 28 janvier 1921. ^{Le} projet d'ouverture des voies nouvelles dressé en état.

Acquisition de terrains vue de délivrer l'alignement et le nivellement à M. Vaur et d'obtenir la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de ces voies.

Dossier de déclaration d'utilité publique

2 octobre

Il fait donner lecture de l'engagement souscrit par M. Vaur et Lafostolle en ce qui concerne la cession gratuite d'une partie des terrains nécessaires à la réalisation des emprises des nouvelles voies projetées.

Le conseil, Délibère :

Adopte le plan et profils des voies nouvelles tels qu'ils sont présentés

Autorise M. le Maire à signer l'engagement de M. Vaur et Lafostolle.

Demande la mise à l'enquête du projet et la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition des terrains à réaliser à l'amiable ou par expropriation.

Autorise M. le Maire à signer les actes d'acquisition qui seront dressés par M. Pivon notaire à Orsay.

Note les ressources nécessaires au paiement des terrains et aux frais d'actes.

Assistance aux femmes en couches

M. le Maire dépose sur le bureau 2 demandes d'assistance

M^{me} Marie Louise Rauche f^{me} Kermelenc, domiciliée à Orsay 5 rue Archange, depuis mars 1929, ayant déjà un enfant de 10 mois (domicile de secours Orsay) admise en 1^{re} partie.

M^{lle} Langlois Fernande Hélène, célibataire, domiciliée à Orsay à rue St Laurent depuis le 21 juillet 1911 sans ressource domicile de secours Orsay (admise en 1^{re} partie).

Demande Hermabessière

M. Hermabessière demande la création d'une caisse de chômage, et l'institution de travaux sur le chemin M. pour employer les chômeurs.

M. le Maire répond que les 2 questions

seront soumises prochainement à une
Commission plénière

~~Commissaire J. Lemaire~~
~~Amard~~ ~~Lefèvre~~
~~Bertrand~~ ~~Demouche~~ ~~Guy~~
~~Hermaubert~~ ~~R. Prévost~~
~~Vilain~~ ~~Levy~~ ~~Delbès~~

Séance du 3 décembre 1931

Du Mercredi 25 novembre 1931.
Convocation du Conseil Municipal pour le
Jeudi 3 décembre 1931. à 20 heures 30 —
à la Mairie d'Orsay, pour y délibérer sur
les affaires portées à l'ordre du jour.
Le Maire.

L'an mil neuf cent trente et un, le Jeudi
3 décembre, à 20 heures 30, les membres du
Conseil Municipal, se sont réunis à la Mairie
d'Orsay, lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de M^e Pierre Dumarand Maire.
Étaient Présents: M^e Dumarand Maire, Cadot
Levasseur, Marotte adjoints, Leroux, Delbès,
Vilain, Demouche, Bertrand, Guillemard,
Prévost, Lefèvre, Guy, Dreux, Hermaubert, Dumas.
Absents excusés: M^{es} Lemerle, Blondel, Chouvenin
Dupré, Hévenin.

Le conseil choisit pour secrétaire M Guillemard
lequel fait lecture du procès verbal de la pré-
cédente séance, qui est adopté à
l'unanimité.

Le conseil donne acte à M^e le Maire de diverses
correspondances dont il vient de donner lecture.

Correspondances

Professeur d'Anglais
Vote de crédit

7 décembre 31
17 décembre 31

Le conseil, vote la somme de 12⁵⁰ de supplément de traitement pour le mois de décembre 1931 - à prélever sur les fonds libres de l'exercice 1931. et la somme de 150 francs pour l'année 1932. pour supplément de traitement au Professeur d'Anglais, à prélever sur l'art. 69 du budget primitif. 1932.

Sépulture Henriot
* sous réserve des modifications pouvant être apportées ultérieurement aux règlements généraux du cimetière.

7 décembre 31
11/12 31
— 11/12 31

A la suite de la demande de M. Henriot fils qui désirerait que la sépulture de son père, soit maintenue à l'endroit où elle se trouve dans le cimetière d'Orsay le conseil devant relever les fosses communes à cet endroit. Le conseil par 12 voix vote le maintien de cette sépulture à la place où elle se trouve actuellement.

Écoles - Congés.

7 décembre 1931
12/12 31

Le Conseil, sur la proposition des Maîtres et Maîtresses des écoles communales, fixe ainsi qu'il suit les 6 jours de congé supplémentaires.

26 - 28 - 29 - 30 décembre 1931

27 janvier 1932. et le lendemain de la fête de la rosière.

Bénéficiaire du legs Farrat

7 décembre 1931
11/12 31

M. le Maire expose au conseil, qu'aux termes du testament de M^{me} V^{ve} Farrat, cette assemblée doit émettre un vote pour la désignation d'une femme veuve âgée, au moins de 50 ans, la plus pauvre et étant depuis longtemps à Orsay devant bénéficier d'une rente de 330 francs. Après lecture de la liste d'inscription comprenant 7 noms de personnes, il est procédé à un vote ^{secret} qui a donné les résultats suivants.

Votants 16 :

Majorité absolue 9.

Ont obtenu :

V^{ve} Bardou 11 voix

V^{ve} Le Moullec 2 —

V^{ve} Bonnet 2 —

V^{ve} Beaudoin 1 —

V^{ve} Oréal —

V^{ve} Petit —

V^{ve} Brossard —

M^{me} V^{ve} Bardou est désignée comme bénéficiaire du legs Farrat pour l'année 1932.

Adjudication des
ordures ménagères
pour l'année 1932.
5 décembre 31
10/12 31

Le Conseil, décide qu'une adjudication aura lieu le mardi 22 décembre 1931. à 10 heures à la Mairie d'Orsay, sous soumissions cachetées. pour l'enlèvement des ordures ménagères, des boues et immondices, pour une période de 3 années dans la ville d'Orsay.

Désigne M^{rs} Guy et Vilain, conseillers municipaux pour assister M^r Le Maire dans cette opération. que la Commission se réserve le droit d'écarter tout soumissionnaire qui ne lui paraîtrait pas présenter toutes les garanties suffisantes.

Lotissement défectueux
Village des 2 Gares
Vote d'une subvention
communale
7 décembre 1931

Le Conseil, délibère;
Considérant que certains travaux exécutés par l'association intéressent des chemins ruraux
Considérant que, un grand nombre d'habitants de la commune sont susceptibles de bénéficier de ces travaux.

Délibère: Vote une subvention communale de 1500 francs par an, pendant 8 années la première annuité devant être versée en juillet 1932 - cette somme sera prélevée à l'art 116 du budget. (Subvention aux lotissements)

Arbres place des écoles

Le conseil, décide de maintenir les arbres situés sur la Place des écoles,

Aménagement du terrain de jeux
main courante en
ciment armé
Vote de crédits

Le conseil, vote la somme de 3938,20 pour complément d'aménagement du terrain de jeux par la pose d'une main courante prévue au projet d'aménagement par le technicien, à prélever à l'art 116 (aménagement du terrain de jeux).

marché de gré à gré
1 décembre 1931
11/12 31

autorise M^r Le Maire à passer un marché de gré à gré avec la M^{me} Cotrab g m Christophe Colomb, Paris.

Apprentissage
gratuit
7 décembre 1931
11/12 31

M^r Le Maire rappelle au conseil, qu'aux termes de l'art 7, du testament de M^r Archangé le conseil doit émettre un vote pour la désignation d'enfants de familles pauvres à admettre à l'apprentissage gratuit.

Le conseil, après avoir entendu la lecture de cet article en vertu duquel une somme de 125 francs est destinée à payer chaque année l'apprentissage d'une jeune fille, et d'une somme de 200 francs tous les 2 ans pour payer l'apprentissage d'un garçon.

Vu la liste d'inscription: considérant qu'un seul candidat s'est fait inscrire pour les garçons.

M. Nicolas Albert 3 rue des Fleuries à Orsay apprenti chez M. Mariquot imprimeur à Orsay. Le conseil désigne à l'unanimité M. Nicolas, comme bénéficiaire de l'apprentissage gratuit pour l'année 1932.

Garantie communale
aux lotissements
défectueux: de
Mondétour Verger
et de l'Idéale de Mondétour

5 décembre 31

Le conseil, vu les dossiers d'aménagements des lotissements de Mondétour Verger et de l'Idéale de Mondétour en vue d'obtenir une subvention de l'Etat et un prêt de la caisse départementale pour l'aménagement de ces lotissements,

Considérant que rien ne s'oppose à ce que la garantie demandée soit accordée, donne un avis favorable à ces demandes vote à cet effet une imposition éventuelle de 200 centimes d'autant entendu que cette demande se confond avec celle précédemment votée le 10 décembre 1929.

Lotissement défectueux
Le Coteau.

Application de la loi
du 14 mars 1919 et
19 juillet 1924
5 décembre 31

Le Conseil: vu le rapport et décisions favorables de la commission sanitaire du 12 novembre 1931 Vu le projet d'aménagement du lotissement Le Coteau présenté par l'association syndicale autorisée, constituée sous le régime de la loi du 15 mars 1928.

Délibère: Donne un avis favorable sur le projet présenté et sur son approbation au titre des lois du 14 mars 1919 et 19 juillet 1924.

Adjudication pour
l'entretien des bâtiments
communaux ^{et mairie} pour
l'année 1932.

5 décembre 1931

10/12

Le Conseil, décide, qu'une adjudication pour l'entretien des bâtiments communaux et mairie, aura lieu le mardi 22 décembre 1931 à 10 heures 30 à la Mairie.

Désigne M. Guy et Vilain pour assister

Demande de Bourse
Dumaine
7 décembre 1931

M^r le Maire à cette adjudication.
M^r le Maire fait lecture du conseil d'une
demande de M^r Dumaine par laquelle il
sollicite une bourse Départementale pour
sa fille Odette Dumaine âgée de 13 ans
ayant subi avec succès l'examen d'aptitude
aux bourses nationales d'enseignement.
Le conseil, considérant que la famille ci-dessus
est digne d'intérêt et mérite bienveillance.
Est d'avis qu'il y a lieu de donner une suite
favorable à cette demande et d'accorder une
bourse à la jeune Dumaine.

Surveillance de
la Cantine
Vote de crédits
pour M^{me} Richard
institutrice école
parcours
7 décembre 1931

Vote une somme de 200 francs à prélever sur
les fonds libres de l'exercice en cours, afin de
participer à la dépense dont il s'agit.
Le conseil, vu la demande de M^{me} Richard
qui sollicite l'indemnité pour la surveillance
de la cantine, vote la somme de 100 francs
pour la 4^e Trimestre 1931 à prélever sur
les fonds libres de l'exercice en cours et la
somme de 400 francs pour l'année 1932
à prévoir au budget additionnel de cet exercice.

Achat d'une
cuisinière à la
cantine scolaire
Vote de crédits
marché de gré à gré,
10 décembre 1931

Le conseil, considérant que la cantine
scolaire, sert actuellement plus de 150
repas aux enfants, des écoles communales.
Considérant que la cuisinière actuelle ne
peut plus suffire; décide l'achat d'une
cuisinière grand modèle. vote la somme
de 2000 francs pour faire face à la dépense
et autorise M^r le Maire à passer un marché
de gré à gré avec M^r Gaillard Entrepreneur
à Orsay, ce dernier ayant fait les prix les
plus avantageux: cette somme sera à prélever
sur les fonds libres de l'exercice 1931 -
Le conseil, à l'occasion des 30 années de
service à la Cantine scolaire, de M^{me} V^{ve} Putin
qui vient de se voir décerner la médaille
du travail, vote à cette dernière la somme
de 1000 francs à titre de gratification
pour ses bons et loyaux services.

Gratification, à
M^{me} V^{ve} Putin
10 décembre 31
14 19. 31